Eglise catholique en Val-de-Marne

Plus loin, plus haut
plus frères !

COLLECTE DU DENIER 2026
VOTRE ÉGLISE A BESOIN DE VOUS

Chère Madame, cher Monsieur,

Au début de l'Avent, alors que nous nous préparons à célébrer la naissance du Sauveur, je vous souhaite de vivre un temps de paix, d'espérance et de joie, dans l'attente de Celui qui vient illuminer nos vies.

Je tiens aussi à vous exprimer ma profonde gratitude pour votre générosité et votre fidélité envers notre paroisse. Votre soutien contribue chaque jour à faire vivre notre Église dans le Val-de-Marne et à lui permettre d'accomplir sa mission, auprès de tous.

Concrètement, votre don permet d'assurer le traitement des prêtres et de donner à votre Église les moyens de vivre et d'accomplir sa mission. La contribution au Denier n'est cependant pas seulement financière, elle est en même temps une manière de prendre part à la mission de l'Église, dans un esprit de service à la suite du Christ et dans l'élan de son amour.

Quant à l'Église, elle vous porte dans la prière. **J'ai d'ailleurs la joie de vous offrir une carte de prière à Notre-Dame des Miracles**, figure de confiance et d'espérance pour notre diocèse. Si vous le souhaitez, vous pourrez vous joindre à la neuvaine diocésaine de prière à Notre-Dame des Miracles.

Sans doute le savez-vous, notre Église en Val-de-Marne ne reçoit ni subvention de l'État ni financement du Vatican. Elle vit uniquement de la générosité et de la fidélité de ses donateurs. Dans la mesure du possible, je vous invite à lui apporter **votre don avant le 31 décembre.**

Je vous remercie pour votre soutien fidèle et généreux, et vous assure de mes prières et de ma reconnaissance. Bonne route vers Noël,

<Père Prénom Nom>
<votre curé>
<avec son équipe paroissiale>

OUI, JE SOUTIENS MON ÉGLISE !

Eglise catholique en Val-de-Marne — le DENIER de l'Église catholique

> Je fais un don par chèque de :

O 120 € O 250 € O 600 €
O autre montant : ..... €

J'envoie ce bulletin, accompagné de mon chèque à l'ordre de Association Diocésaine de Créteil, à l'aide de l'enveloppe jointe.

> Je préfère donner en ligne sur
denier.diocese94.fr
C'est simple, rapide et 100 % sécurisé

Si je suis imposable, mon don est déductible de l'impôt sur le revenu à hauteur de 66 % de son montant, dans la limite de 20 % de mon revenu net imposable.

Ainsi, un don de **600 €** *après réduction d'impôt de 66 % si je suis imposable* me revient à **204 €**

Je vérifie mes informations et les corrige si nécessaire :

Ma paroisse : <PAROISSE REFORMULÉE>
Mon e-mail : <EMAIL>
Mon téléphone : <MOBILE>

AVENT26 - <ID DONATEUR>
<CODE ROUTAGE>
<CIVILITÉ SIMPLIFIÉE> <PRÉNOM NOM>
<ADRESSE 1>
<ADRESSE 2>
<CODE POSTAL> <VILLE>
<PAYS>

NEUVAINE À NOTRE-DAME DES MIRACLES

Prions Marie pour la paix

DU 27 NOVEMBRE AU 5 DÉCEMBRE 2026

Confions à Marie, Reine de la paix, nos familles, notre paroisse, notre diocèse. Prions aussi pour celles et ceux qui œuvrent avec courage et persévérance à bâtir la paix et à créer des chemins de fraternité.

Le saviez-vous ?

L'histoire de Notre-Dame des Miracles remonte au XI^{ème} siècle. La statue a été commandée par Guillaume de Corbeil, dit « Guerlenc », pour l'abbaye des Fossées à Saint-Maur autour de l'an 1068. La statue aurait été achevée miraculeusement avant que le sculpteur Rumolde ait pu terminer son travail. D'autres miracles ont suivi rapidement.

Le pèlerinage fut ainsi fondé la même année et, depuis 1068, ne s'est interrompu que pendant vingt ans (de 1968 à 1988).
À l'époque médiévale, le pèlerinage attira des personnalités prestigieuses : Philippe Auguste, saint Louis, l'empereur Charles IV, Louis XI.

Neuf jours pour prier ensemble

Chaque jour, vous pouvez lire la prière au dos de la carte de prière ou télécharger le livret de la neuvaine en flashant le QR code.

Le livret vous accompagnera dans cette démarche en vous proposant chaque jour :

- un passage d'Évangile,
- une méditation,
- des intentions de prière
- une oraison

Retrouvons-nous

Pèlerinage diocésain à Notre-Dame des Miracles

Dimanche 6 décembre 2026 à partir de 14h

Église Saint-Nicolas
Saint-Maur-des-Fossés

Contact : pele.notredamedesmiracles@gmail.com

DENIER 2027 : JE PASSE AU PRÉLÈVEMENT MENSUEL

OU J'AUGMENTE MON PRÉLÈVEMENT

POURQUOI OPTER POUR LE PRÉLÈVEMENT

Le prélèvement mensuel vous permet de répartir votre soutien à l'Église tout au long de l'année. Facile à mettre en place, il aide le diocèse et notamment les paroisses à suivre le rythme de leurs dépenses et facilite la gestion de leur trésorerie.

C'est pourquoi, nous vous encourageons vivement à choisir ce mode de soutien !

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique par l'Association Diocésaine de Créteil. Elles sont destinées à la correspondance des paroisses et des services (Économat, Chancellerie, Pèlerinages, Communication, Pastorales...) du diocèse de Créteil, ainsi qu'aux tiers mandatés par le diocèse à des fins de gestion interne. **Elles servent aussi à l'édition du reçu fiscal.**
Conformément au Règlement Général pour la Protection des Données (RGPD) du 25 mai 2018, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification et de limitation aux informations qui vous concernent. Pour exercer ce droit, vous pouvez vous adresser à : **Évêché de Créteil, Service RGPD, 2 rue Pasteur Vallery-Radot 94000 Créteil**.

J'inscris mon soutien à la mission de l'Église catholique en Val-de-Marne dans le temps :

J'autorise **l'Association Diocésaine de Créteil** à demander à ma banque de **prélever chaque mois** sur mon compte :

○ **20 €** (soit 6,80 €) ○ **50 €** (soit 17 €)

○ **100 €** (soit 34 €) ○ **autre :** ..... **€**

Signature :
(obligatoire)

Je recevrai mon reçu fiscal en février 2028.

Le ...../...../.....

après réduction d'impôt de 66 % si je suis imposable

Vous pouvez demander le remboursement d'un prélèvement autorisé dans les 8 semaines suivant son débit, selon les conditions de votre convention bancaire.

Joindre votre RIB (OBLIGATOIRE)

BÉNÉFICIAIRE : Association Diocésaine de Créteil / N° ICS : FR19ZZZ309486

Si je souhaite modifier mon prélèvement, ou l'interrompre, c'est possible sur demande à : ressources@eveche-creteil.cef.fr ou au 01 45 17 24 37.